



Centre Régional de l'Information Géographique en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Domaine du Petit Arbois – Avenue Louis Philibert
Bâtiment Martel – BP 10019
13545 Aix en Provence Cedex 4

Tel : 04.42.90.71.22

Fax : 04.42.97.11.56

Nomenclature des équipements collectifs publics

Termes, définitions et représentations graphiques

Date modification	Version	Auteur(s) / Relecteur(s)	Action
20/04/2017	2.0	N. Jourdan (P2A), R. Buchaut, M. Maignan (CRIGE PACA)	Mise à jour pour soumission au GT

Avertissement !

Ce document consiste en une actualisation des termes et définitions de la nomenclature établie en février 2008 dans le rapport final du « groupe de travail localisation des équipements collectifs publics ». Cette actualisation s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation conduite depuis fin 2015 sur le territoire pilote de Provence-Alpes Agglomération avec le concours de la ville de Digne les Bains et de plusieurs étudiants de l'IUT d'Aix-Marseille Université.

En son état actuel, des lacunes et des approximations peuvent subsister dans le présent document. Aussi ne constitue-t-il pas encore un référentiel sémantique stable mais une ressource actualisée destinée à être améliorée en groupe de travail.

Comment lire ce document ?

Code	Famille	Définition	Source
00000	Équipement administratif		
00000	Culturelle territoriale		
00000	État de région		
00000	Province départementale du conseil régional		
00000	Équipement de justice		
00000	Juridiction administrative		
00000	Juridiction administrative spécialisée		
00000	Juridiction de l'acte social		
00000	Établissement sanitaire		
00000	Équipement hospitalier		
00000	Hôpital		
00000	Centre hospitalier régional		
00000	Équipement social et d'animation		
00000	Équipement pour personnes âgées		
00000	Centre d'accueil de jour		
00000	oyer		
00000	Équipement sportif et de loisirs		
00000	Équipement sportif		
00000	Recueil de relations		
00000	Équipement d'enseignement		
00000	Enseignement secondaire		
00000	Lyce		
00000	Centre d'enseignement général		
00000	Équipement culturel		
00000	Lieu de culte		
00000	Lieu de culte catholique		
00000	Lieu de culte protestant		
00000	Équipement culturel		
00000	Équipement de la collection empruntable		
00000	Librairie		
00000	Centre		

La nomenclature ci-après est organisée en tableau à 4 colonnes, de gauche à droite : le code du terme, son libellé (le cas échéant plusieurs libellés séparés par des points-virgules), la définition de ce terme et une ressource documentaire pour compléter et/ou contrôler ladite définition.

Les entrées de nomenclature sont divisées en 8 grandes familles définies par les termes de niveau 1, identifiés par les deux premiers chiffres du code.

A chacune de ces familles est associée une couleur dominante et un symbole utilisé pour la cartographie.

Chaque couleur dominante est déclinée en variantes plus claires pour les niveaux de description les plus détaillés, soit quatre nuances maximum par famille.

Code	Termes	Définition	Source
01000000	Equipement administratif 		
01010000	Institution		
01010100	Préfecture ; Sous-préfecture	Le préfet est le représentant de l'Etat dans la région ou le département. Il a un rôle administratif, économique et politique. Ses missions : il dirige les services déconcentrés de l'Etat, il met en oeuvre la politique de l'Etat à l'échelle locale, il a en charge les intérêts nationaux, il veille au respect des lois, il assure le contrôle administratif du Département ou de la Région et de ses établissements publics, le préfet de région anime et coordonne l'action des préfets départementaux, il prépare la politique de développement économique et social et d'aménagement du territoire dans le cadre des négociations du Contrat de projet Etat-Région, il arrête projet d'action stratégique de l'Etat dans la région (PASER), le préfet départemental veille au respect de l'ordre public	Rapport d'information sur la mise en application de la loi du 13 août 2004 - Alain Gest - député. La Gazette - Cahier détaché n°2 - 06 novembre 2006
01010200	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)	La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Les DREAL remplacent les DIREN, les DRE et les DRIRE dont elles reprennent les missions. Les missions de développement industriel et de métrologie seront transférées aux directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi qui seront créées au 1er janvier 2010.	Datagouv
01010300	Direction départementale de l'équipement (DDE) [obsolète]; Direction départementale des territoires (DDT) ; Direction départementale des territoires et de la Mer (DDTM)	La direction départementale des Territoires (DDT) est un service déconcentré de l'Etat français créé au 1er janvier 2010, prenant la forme d'une direction départementale interministérielle, placée sous l'autorité du préfet de département, mais dépendant hiérarchiquement des Services du Premier Ministre.	Wikipédia
01010400	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)	La DRAAF est l'organisme placé sous l'autorité de chaque préfecture de région, en charge des affaires agricoles définies par la politique de l'Etat. Représentant régional du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, la DRAAF coordonne la mise en oeuvre locale et l'application des décisions gouvernementales.	
01010500	Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)	La direction départementale de l'agriculture et de la forêt est un service déconcentré du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Ses principales missions sont liées à : la gestion et la police des eaux, le contrôle de la qualité des aliments, le soutien aux exploitants agricoles et aux industries agroalimentaires, l'aménagement rural et le développement local, la protection de la nature, l'organisation et exercice de la chasse et de la pêche, la santé et la protection des animaux.	www.agriculture.gouv.fr
01010600	Direction régionale de l'industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) [obsolète]	La direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement est un service déconcentré du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Ses principales missions sont fondées sur : l'aide aux entreprises, la métrologie, l'environnement, l'énergie, les véhicules, les appareils de pression, le sous-sol, mines, carrières et eau minérales et le développement durable	www.drire.gouv.fr
01010700	Direction régionale de l'environnement (DRE) [obsolète]		
01010800	Etablissements publics	Cette rubrique comprend tous les établissements publics (administratifs, industriels et commerciaux, culturels) rattachés à l'Etat ou aux collectivités.	
01010900	Direction départementale de la cohésion social et de la protection des personnes (DRCSP) ; Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS) [obsolète]		
01011000	Direction départementale de la cohésion social et de la protection des personnes (DDCSP) ; Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) [obsolète] ; Direction départementale des interventions sanitaires et sociales (DDISS) [obsolète]		
01011100	Inspection régionale du travail ; Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)	Les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) sont des services déconcentrés sous co-tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé et du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Placées auprès du préfet de région, ces nouvelles directions régionales assurent le pilotage coordonné des politiques publiques du développement économique, de l'emploi, du travail et de la protection des consommateurs. Les DIRECCTE regroupent ainsi 8 directions ou services en une seule entité régionale : <ul style="list-style-type: none"> • la direction régionale et les directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP et DDTEFP), y compris les services d'inspection du travail fusionnés ; • la direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DRCCRF) ; • les services de développement économique et de métrologie des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) ; • la direction régionale du commerce extérieur (DRCE) ; • la délégation régionale au tourisme (DRT) ; • le service du délégué régional au commerce et à l'artisanat (DRCA) ; • le chargé de mission régional à l'intelligence économique (CRIE). 	editions-tissot.fr
01011200	Inspection départementale du travail		

Code	Termes	Définition	Source
01011300	Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	La direction régionale des affaires culturelles est un service déconcentré du Ministère de la culture et de la communication. Elle est chargée de la mise en œuvre, adaptée au contexte régional, des priorités définies par le ministère. Ses principales missions portent sur les secteurs d'activité suivants : patrimoine, musées, archives, livre et lecture publique, musique et danse, théâtre et spectacles, culture scientifique et technique, arts plastiques, cinéma et audiovisuel.	http://www.culture.gouv.fr
01011400	Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP)	Les services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (STAP) sont des services relevant du ministère de la culture chargés de promouvoir une architecture et un urbanisme de qualité, s'intégrant harmonieusement dans le milieu environnant. Unités territoriales des directions régionales des affaires culturelles (DRAC), les STAP sont implantés dans chaque département. Ils assurent le relais de l'ensemble des politiques relatives au patrimoine et à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère au niveau départemental.	http://anabf.archi.fr
01011500	Direction départementale des services vétérinaires (DDSV)	La direction départementale des services vétérinaires est un service déconcentré de la direction générale de l'alimentation (DGAI) du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité. Elle a pour ligne directrice « produire sain, produire sans nuisance et produire sans souffrance ». Ses principales missions sont la sécurité sanitaire des aliments ; la santé et la protection animales ; la protection de l'environnement.	
01011600	Direction régionale de la jeunesse, des sports, et de la cohésion sociale (DRJSCS)	Les DRJSCS regroupent les différents services de l'Etat qui ont pour objectif commun de renforcer le lien social. Les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) sont créées en métropole depuis le 1er janvier 2010. Elles regroupent les pôles sociaux des directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS), les directions régionales de la jeunesse et des sports (DRJS) et les directions régionales de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé).	
01011700	Direction départementale de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale (DDJSCS) ; Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) ; Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)		
01011800	Hôtel des impôts	L'hôtel des impôts est un service déconcentré du Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi.	
01011900	Trésorerie	La trésorerie est un service déconcentré du Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. Ses missions sont de recouvrer les recettes publiques ; de contrôler et exécuter les dépenses publiques de l'Etat et des collectivités locales et des établissements publics locaux ; de produire l'information budgétaire et comptable publique ; d'offrir des prestations d'expertise et de conseil financier aux décideurs de l'Etat et des collectivités locales ; de gérer l'épargne et les dépôts de fonds d'intérêt général.	
01012000	Centre départemental des impôts fonciers (CDIF) ; Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;	Le centre des impôts foncier (ou service du cadastre) est un service déconcentré du Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi. Ses principales missions sont : d'établir et de mettre à jour le plan cadastral ; de délivrer des extraits de plan et des relevés de propriétés ; d'apporter un conseil aux communes qui souhaitent se doter de systèmes d'information géographiques ayant pour support le plan cadastral numérisé ; de recenser les terrains, les constructions et leurs propriétaires ; d'évaluer les locaux et les parcelles, de calculer leur valeur locative cadastrale annuelle, d'établir la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.	
01012100	Direction des services fiscaux (DSF)	La direction des services fiscaux est un service déconcentré du Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi. Ses missions sont d'établir et de contrôler l'impôt au niveau départemental, d'assurer le recensement du patrimoine foncier (services du Cadastre), de conserver les actes (hypothèques), de gérer le domaine de l'Etat et de conseiller les collectivités locales.	
01012200	Direction régionale des douanes ; Service des douanes	La direction régionale des douanes est un service déconcentré du Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique. Ses principales missions sont : de percevoir des recettes de l'Etat ; de contrôler les flux commerciaux ; de lutter contre la fraude et les grands trafics internationaux.	
01012300	Direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DRCCRF) ; Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF)	La direction régionale ou départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est un service déconcentré du Ministère des de l'économie, des finances et de l'emploi. Ses missions sont : la régulation concurrentielle des marchés, la protection économique du consommateur, la sécurité du consommateur.	www.alize.finances.gouv.fr
01012400	Direction régionale des affaires maritimes (DRAM) ; Direction départementale des affaires maritimes (DDAM)	La Direction régionale ou départementale des affaires maritimes est un service déconcentré du MEDAD. Ses missions sont : la réglementation de la profession de marin ; la protection sociale et la retraite des gens de mer ; l'inspection du travail maritime ; la mise en œuvre de la politique commune des pêches ; les projets d'aménagements en mer et l'environnement maritime ; la plaisance et les loisirs nautiques.	

Code	Termes	Définition	Source
01012500	Direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre (DIACVG)	La Direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre est un service déconcentré du Ministère de la défense. Sa mission est d'assurer un service de proximité auprès des ressortissants dans tous les domaines de compétence prévus par le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ou en découlant : pensions d'invalides, de veuves ou d'orphelin, retraite du combattant, soins gratuits, appareillage, emplois réservés, sépulture de guerre, état civil, mémoire, archives...	
01012600	Rectorat	Le rectorat est un service déconcentré du Ministère de l'éducation nationale. Ses principales missions sont : d'être ordonnateur secondaire du budget de l'éducation nationale ; de gérer le personnel de l'Etat affecté dans le vice-rectorat ; de contrôler l'activité pédagogique dans chaque collectivités ; d'être responsable de l'ensemble des examens et concours.	
01012700	Inspection académique	L'inspection académique est un service déconcentré du Ministère de l'éducation nationale. Ses principales missions sont : d'être responsable du contenu et de l'organisation de l'action éducative dans le département ; d'assurer la gestion : des postes et moyens pédagogiques affectés dans les écoles et les collèges d'enseignement public et privé, des personnels des écoles, de l'affectation et de l'orientation des élèves avec l'appui des centres d'information et d'orientation, d'examens et concours divers (brevet des Collèges, C.F.G...).	
01012800	Recette municipale		
01020000	Chambre consulaire		
01020100	Chambre régionale de l'agriculture	La chambre d'agriculture est un organisme consulaire. Ses principales missions sont le conseil aux agriculteurs, un rôle de coordination entre les différents partenaires du développement de l'agriculture, de représenter l'ensemble des différents agents économiques de l'agriculture.	http://www.ofme.org
01020200	Chambre départementale de l'agriculture	La chambre d'agriculture est un organisme consulaire. Ses principales missions sont de représenter l'ensemble des différents agents économiques de l'agriculture ; d'apporter information et aide aux agriculteurs.	www.fr.wikipedia.org
01020300	Chambre régionale de commerce et d'industrie	La CCI est un organisme consulaire. Ses principales missions sont : 1) de représenter, auprès des pouvoirs publics, les organes consultatifs des intérêts régionaux du commerce et de l'industrie ; 2) d'assurer la liaison entre les Chambres de commerce et d'industrie de la circonscription et coordonner les efforts en vue de la réalisation d'entreprise d'intérêt régional ; 3) d'apporter leur contribution aux études techniques et économiques effectuées sur le plan régional en vue, notamment, de l'élaboration et de l'application des politiques de développement régional ; 4) d'assurer des prestations de services publics.	http://www.pacac.cci.fr
01020400	Chambre départementale de commerce et d'industrie	La CCI est un organisme consulaire. Ses principales missions sont de représenter les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de service.	http://fr.wikipedia.org
01020500	Chambre des métiers et de l'artisanat	La chambre de métiers et de l'artisanat est un établissement public administratif sous tutelle du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'emploi. Elle a en charge les questions intéressant l'artisanat. Ses principales missions sont la formation, l'économie, la représentation auprès des pouvoirs publics.	http://fr.wikipedia.org
01020600	Chambre de commerce et d'industrie territoriale		
01030000	Prévention et sûreté		
01030100	Commissariat de police nationale	La police nationale est un corps de police civil rattaché au Ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Elle concourt, sur l'ensemble du territoire, à la garantie des libertés et à la défense des institutions de la république, au maintien de la paix et de l'ordre public et à la protection des personnes et des biens. Elle intervient essentiellement dans les zones urbaines. Ses missions sont : lutter contre les violences urbaines, la petite délinquance et l'insécurité routière ; contrôler l'immigration irrégulière et la lutte contre l'emploi des clandestins ; lutter contre la drogue, la criminalité organisée et la grande délinquance économique et financière ; la protection du pays contre le terrorisme et les atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation ; le maintien de l'ordre public.	http://fr.wikipedia.org

Code	Termes	Définition	Source
01030200	Police municipale	La police municipale est sous l'autorité directe du maire, qui est chargé de pouvoirs de police administrative (responsabilité d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique). Ses missions sont : d'assurer la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique ; la bonne application des arrêtés municipaux ; le relevé des infractions au stationnement et au code de la route ; le dépistage de l'alcoolémie sur les infractions prévues au code de la route ; le relevé d'identité en cas de contravention ; l'aide envers les administrés de la commune ; la surveillance et la régulation de la circulation routière ; le relevé des infractions au code de la voirie routière et au code de l'urbanisme, la rédaction de rapports de délits.	http://fr.wikipedia.org
01030300	Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)	La Direction départementale de la sécurité publique est un service déconcentré du Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Elle dirige les services de police chargés de la protection des personnes et des biens. Ses principales missions sont la lutte contre la petite et la moyenne délinquance ; la lutte contre les violences urbaines et le trafic de stupéfiants ; des actions préventives et d'information sur le terrain notamment contre la délinquance et la violence routière.	
01030400	Brigade de gendarmerie	La brigade de gendarmerie fait partie de la gendarmerie nationale qui est une force de police à statut militaire subordonnée au ministère de la Défense pour les missions militaires et sous tutelle du ministère de l'Intérieur pour les missions de police. Elle est chargée du maintien de l'ordre dans les zones rurales et les zones dites « périurbaines ». Plus spécifiquement, la brigade de gendarmerie est chargée de la surveillance jour et nuit d'une ou de plusieurs communes ainsi que de l'accueil du public. Les gendarmes y reçoivent les plaintes, effectuent les enquêtes administratives et judiciaires et de manière générale répondent aux appels d'urgence.	http://fr.wikipedia.org
01030500	Les armées	Les forces armées françaises sont composées des armées de Terre, de Mer, de l'Air et de la gendarmerie nationale. Ses missions sont ; préserver les intérêts vitaux de la France (maintien de l'intégrité du territoire national, libre exercice de la souveraineté et protection de sa population et de ses ressortissants) ; contribuer à la sécurité et à la défense de l'espace européen et méditerranéen ; contribuer aux actions en faveur de la paix et du droit international ; participer à des missions de service public.	http://fr.wikipedia.org
01030600	Police portuaire		
01040000	Collectivité territoriale		
01040100	Hôtel de région	L'institution régionale est l'émanation du Conseil régional (assemblée élue de la région). Elle a un rôle de coordination. Ses missions sont : la coordination des actions de développement économique sur son territoire ; l'aménagement et la planification (le schéma régional d'aménagement et de développement du territoire, le schéma régional de transport, ...) et la promotion de l'éducation (gestion des lycées), de la formation professionnelle et de la culture.	www.vie-publique.fr
01040101	Antenne départementale du conseil régional		
01040200	Conseil départemental ; Hôtel de département	L'institution départementale est l'émanation du Conseil général (assemblée élue du département). Ses missions sont : l'action sociale et sanitaire (l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux handicapés, aux personnes âgées, ...) ; l'aménagement et l'équipement (route départementale, une partie des routes nationales) ; l'éducation (gestion des collèges), la culture et le patrimoine ; l'activité économique.	www.vie-publique.fr
01040300	Structure intercommunale et associations	L'intercommunalité désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes. Elle permet aux communes de se regrouper pour : assurer certaines prestations ou élaborer des projets de développements territoriaux. Il existe deux types d'intercommunalité : Forme souple ou associative (sans fiscalité propre) ; Forme approfondie ou fédérative c'est-à-dire à fiscalité propre avec des compétences obligatoires. Les différentes structures intercommunales : les syndicats, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les communautés de communes. Cette	www.vie-publique.fr
01040400	Hôtel de ville	La commune est une collectivité territoriale dont la mission est de satisfaire aux besoins de la population locale. Les attributions sont multiples : état-civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles, santé et aide sociale, police administrative.	http://fr.wikipedia.org
01040500	Mairie annexe		
01040600	Service municipal		
01040700	Bureau de vote		

Code	Termes	Définition	Source
01050000	Centre de secours (caserne pompiers)		
01050100	Etat Major de zone	La gestion de la mise en commun des moyens de sécurité civile départementaux est assurée, en France, à l'échelle de zone de défense, par un Etat-major de zone (EMZ) dans un centre opérationnel de zone (COZ).	http://fr.wikipedia.org
01050200	Direction départementale des services d'incendies et de secours (DDSP)		
01050300	Caserne ; Centre d'incendie et de secours (CIS)	Il existe trois types de caserne, selon le nombre d'interventions effectuées à l'année et l'équipement : les centres d'intervention (les plus petits) ; les centres de secours et les centres de secours principaux.	http://fr.wikipedia.org
01050301	Les centres de secours principaux (CSP)		
01050302	Les centres de secours (CS)		
01050303	Les centres de premières interventions (CPI)		
01060000	Service emploi et solidarité		
01060100	Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC)-[obsolète] ; Pôle emploi	L'Association pour l'Emploi Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations. L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.	https://www.insee.fr
01060200	Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	Les Caisses d'allocations familiales sont des organismes de droit privé exerçant une mission de service public. Elles gèrent les aides en faveur des familles, du logement et de la lutte contre la précarité. Ces dernières sont destinées à assurer un minimum de ressources dans certaines situations de grande difficulté.	http://fr.wikipedia.org
01060300	Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)	Les Caisses primaires d'assurance maladie sont des organismes de droit privé exerçant une mission de service public. Elles assurent les relations de proximité avec les publics de l'Assurance Maladie.	http://fr.wikipedia.org
01060400	Agence nationale pour l'emploi (ANPE)-[obsolète]		
01060500	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)	Les Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales sont un réseau d'organismes privés délégataires d'un service public dont la principale mission est la collecte des cotisations salariales et patronales destinées à financer le régime général de la Sécurité sociale.	http://fr.wikipedia.org
01060600	Mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeune ; Permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)	Les missions locales et les permanences d'accueil, d'information et d'orientation sont des lieux d'accueil, d'information, d'orientation professionnelle et d'aide active pour construire un projet professionnel déterminé. La majorité d'entre elles s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans infra scolarisés ou qui rencontrent des difficultés, notamment en matière d'accès à l'emploi ou à la formation. Il s'agit de faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie. Les missions locales sont le prolongement logique des PIAO. Elles prennent la forme d'une association ou d'un groupement d'intérêt public.	http://fr.wikipedia.org
01060700	Agence pour l'emploi des cadres (APEC)	L'Association pour l'emploi des cadres est une association dont l'objectif est le conseil aux entreprises et aux cadres sur les sujets touchant à l'emploi de ces derniers.	http://fr.wikipedia.org

Code	Termes	Définition	Source
01060800	Centre de gestion (CDG)	Le centre de gestion est un établissement public local à caractère administratif, géré par des élus, et ayant pour spécialité la gestion du personnel territorial. Il assure dans le cadre départemental ou interdépartemental un ensemble de missions obligatoires. Les collectivités de moins de 350 fonctionnaires y sont affiliées obligatoirement, les autres de manière facultative. Ses missions sont : l'aide à la gestion du personnel ; l'aide au recrutement pour l'ensemble des collectivités territoriales ; une participation à la gestion et au déroulement de la carrière des agents des collectivités affiliées ; une attention particulière en matière de prévention pour les collectivités de moins de 50 agents.	www.fncdg.fr
01070000	Ambassade, consulat		
01070100	Ambassade	Une ambassade est une représentation diplomatique d'un État auprès d'un autre. Une ambassade est considérée comme faisant partie du territoire national du pays à qui elle appartient, elle est inviolable. En conséquence, le pays hôte ne peut en aucun cas y pénétrer pour effectuer une perquisition ou n'importe quelle intrusion, ce qui serait considéré comme une déclaration de guerre.	http://fr.wikipedia.org
01070200	Consulat	Un consulat est un service diplomatique implanté à l'étranger, chargé de la protection et du suivi administratif des ressortissants du pays dont il dépend dans le pays dans lequel il est implanté. Il dépend du ministre des Affaires étrangères.	http://fr.wikipedia.org
01080000	Technologies de l'information et de la communication		
01080100	Cabine téléphonique	Une cabine téléphonique est un édifice situé sur l'espace public (typiquement, le trottoir), muni d'un téléphone permettant d'émettre des communications qui sont réglées avec une carte à puce (carte prépayée, carte bancaire) ou des pièces de monnaie. Elle peut également recevoir des appels entrants grâce au numéro de téléphone fixe qui lui est affecté.	http://fr.wikipedia.org
01080200	Espaces régionaux internet citoyens (ERIC)	Les Espaces Régionaux Internet Citoyens sont des lieux d'accès public à l'internet répartis sur l'ensemble du territoire régional. Ils sont conçus comme des lieux de proximité capables d'assurer la sensibilisation et la formation de base aux TIC pour tous les citoyens, gratuitement ou à un coût modéré, avec l'intervention de ressources humaines qualifiées assurant une médiation entre les usagers et les outils. Ils sont financés dans le cadre d'un programme engagé par le Conseil régional en partenariat avec l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations, et avec le soutien financier de l'Europe (programme FEDER Actions Innovatrices).	
01080300	Espace public numérique (EPN)	Un Espace Public Numérique est une structure d'accueil du public pour l'initiation à l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication. Il existe différentes type d'EPN correspondant à différentes chartes d'usages et issus de différents ministères ou d'initiatives régionales.	
01080400	Bureau de poste	La poste est le service qui assure le transport et la distribution du courrier. Les postes sont aujourd'hui organisées en entreprises. Dans le langage courant, le bureau de poste désigne le lieu où les clients peuvent se rendre pour bénéficier des différents services postaux.	
01090000	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT); Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM)	La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail. Les caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) sont des organismes du régime général sécurité sociale de France métropolitaine ayant une compétence régionale. Les Carsat ont succédé, au 1er juillet 2010, aux caisses régionales d'assurance maladie (Cram). Les Carsat exercent leurs missions dans les domaines de l'assurance vieillesse et de l'assurance des risques professionnels (accidents du travail et maladies professionnelles).	https://fr.wikipedia.org
01100000	Accueil des gens du voyages	Toutes les communes de plus de 5000 habitants doivent avoir une aire de stationnement pour les gens du voyage	
01110000	Déchets		
01110100	Décharge contrôlée	Une décharge est un lieu public ou privé où l'on déverse débris et déchets divers, situé le plus souvent en dehors des grandes villes.	
01110200	Déchèterie ; Déchetterie	Une déchetterie, est un centre organisant la collecte et la récupération des déchets. Les déchèteries assurent la collecte de déchets apportés par les ménages. Une déchetterie permet d'assurer le choix de la meilleure filière pour les déchets : recyclage des déchets, valorisation matière, incinération ou stockage dans un centre d'enfouissement.	https://fr.wikipedia.org
01110300	Point d'apport volontaire		
01120000	Tourisme		

Code	Termes	Définition	Source
01120100	Office de tourisme		
01120200	Gîte ; Refuge		
01130000	Lieu d'accueil		
01130100	Maison des associations ; Local associatif		
01130102	Maison de quartier		
01140000	Eau et assainissement		

Code	Termes	Définition	Source
02000000	Equipement de justice		Les institutions françaises - Hachette Education 2006 ; Les institutions judiciaires - Vuibert 2005 ; http://www.justice.gouv.fr .
02010000	Juridiction administrative		
02010100	Tribunal administratif	Les tribunaux administratifs sont les juges de droit commun de première instance du contentieux administratif. Ils jugent les litiges dans lesquels la puissance publique (administrations, établissements publics, collectivités territoriales) est mise en cause.	
02010200	Cour administrative d'appel	Les cours administratives d'appel sont les juridictions de droit commun du second degré dans l'ordre administratif. Elles réexaminent une affaire déjà jugée par un tribunal administratif. Elles sont également compétente directement en premier ressort pour certaines affaires. Localisation : une seule cour administrative d'appel en PACA (Marseille).	
02010300	Juridiction administrative spécialisée		
02010301	Juridiction de l'aide sociale		
02010302	Juridiction des pensions	Les juridictions des pensions tranchent les litiges relatifs aux pensions militaires d'invalidité.	
02010303	Chambre régionale des comptes	La chambre régionale des comptes jugent dans leur ressort (territoire) l'ensemble des comptes des comptables publics des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Localisation : une chambre régionale des comptes par région (Marseille).	
02020000	Juridiction civile et pénale		
02020100	Tribunal de grande instance	Les tribunaux de grande instance sont des juridictions civiles de droit commun du premier degré dans l'ordre judiciaire. Ils jugent les affaires civiles les plus importantes (litiges de plus de 10 000 euros : divorce, autorité parentale, succession, filiation, immobilier...) Quand les tribunaux de grande instance statuent en matière pénale, ils s'appellent tribunaux correctionnels. Localisation : chef-lieu de département généralement	
02020200	Tribunal d'instance	Les tribunaux d'instance sont des juridictions civiles du premier degré dans l'ordre judiciaire disposant d'une compétence d'attribution. Ils jugent les affaires civiles de moindre importance (litiges de moins de 10 000 euros et litiges de crédit à la consommation, état civil), en complémentarité avec la nouvelle juridiction de proximité. Quand les tribunaux d'instance statuent en matière pénale, ils s'appellent tribunaux de police. Localisation : chef-lieu d'arrondissement généralement.	
02020300	Cour d'assises	Les cours d'assises sont des juridictions pénales jugeant les crimes (infractions les plus graves) passibles de la réclusion jusqu'à la perpétuité. Elles jugent en première instance et en appel. Une cour d'assises par département, qui porte généralement le nom du département. Localisation : chef-lieu de département généralement.	
02020400	Cour d'appel	Les cours d'appel sont des juridictions de droit commun du second degré dans l'ordre judiciaire. Elles sont chargées de statuer sur les jugements (civil ou pénal) rendus en première instance et contre lesquels un appel a été formé. Chaque ressort d'une cour d'appel comporte au moins un tribunal pour enfants. Localisation : une cour d'appel pour plusieurs départements.	
02020500	Juridiction civile spécialisée		
02020501	Conseil des prud'hommes	Les conseils des prud'hommes sont des juridictions civiles de première instance dans l'ordre judiciaire. Ils sont chargés de juger les litiges individuels entre salariés ou apprentis et employeurs portant sur le respect des contrats de travail ou d'apprentissage. Localisation : chef-lieu du département ou du canton.	
02020502	Tribunal de commerce	Les juridictions de commerce sont des juridictions de première instance dans l'ordre judiciaire. Elles sont chargées de trancher les litiges liés aux affaires commerciales. Elles sont souvent appelées les juridictions consulaires.	
02020503	Tribunal des affaires de sécurités sociales	Les juridictions de l'aide sociale sont le tribunal des affaires de Sécurité sociale et le tribunal du contentieux de l'incapacité. Il s'agit de juridictions civiles de première instance dans l'ordre judiciaire. Elles sont chargées de juger les litiges entre les assurés sociaux et leurs organismes de Sécurité sociale. Le tribunal des affaires de Sécurité sociale est chargé de juger les Litiges entre les organismes de sécurité sociale et les personnes assujetties. Il existe 116 tribunaux des affaires de Sécurité sociale dont le ressort (territoire) territorial de chacun correspond à la circonscription d'une caisse de Sécurité sociale. Le tribunal du contentieux de l'incapacité est chargé de juger les contentieux dit techniques, se rapportant aux questions médicales. Le siège des tribunaux du contentieux de l'incapacité correspond à la ville dans laquelle est implantée la direction régionale des affaires de Sécurité sociale.	

Code	Termes	Définition	Source
02030000	Médiation et conseil		
02030100	Maison de justice et du droit	Les maisons de justice et du droit sont chargés d'informer les justiciables et de proposer une solution amiable à l'occasion de litiges survenus en matière civile ou pénale.	
02030200	Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD)	Le Conseil départemental d'accès au droit remplace le CDAJ (conseil départemental d'aide juridique). Le CDAD est un groupement d'intérêt public doté de la personnalité morale, placé sous la présidence du président du tribunal de grande instance du chef-lieu du département. Il réunit différents acteurs qui œuvrent pour l'accès au droit dans le département : les professionnels du droit (comme les avocats, les notaires, les huissiers de justice...), les collectivités locales en charge des politiques sociales, les associations spécialisées, et l'État.	http://www.vie-publique.fr
02040000	Equipement pénitentiaire		
02040100	Maison d'arrêt	Une maison d'arrêt reçoit les prévenus (détenus en attente de jugement) ainsi que les condamnés dont le reliquat de peine n'excèdent pas, en principe, un an lors de leur condamnation définitive.	
02040200	Centre de détention	Un centre de détention accueille les condamnés d'un an et plus considérés comme présentant les perspectives de réinsertion les meilleures. A ce titre, les CD ont un régime de détention principalement orienté vers la resocialisation des détenus.	
02040300	Centre pénitentiaire	Un centre pénitentiaire est un établissement qui comprend au moins deux quartiers à régimes de détention différents (maison d'arrêt, centre de détention et/ou maison centrale).	
02040400	Maison centrale	Une maison centrale reçoit les condamnés les plus difficiles. Leur régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.	
02040500	Centre de rétention administratif	Lieu dans lequel est retenu un étranger en situation irrégulière avant son expulsion du territoire.	www.france-terre-asile.org/article.php3 .
02040600	Centre éducatif fermé	Les centres éducatifs fermés s'adressent aux mineurs multirécidivistes ou multiréitérants qui font l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire ou de sursis avec mise à l'épreuve. Ils constituent une alternative à l'incarcération et viennent toujours après l'échec de mesures éducatives. Le terme "fermé" renvoie à la fermeture juridique définissant le placement, c'est-à-dire que tout manquement grave au règlement du centre est susceptible d'entraîner une détention. Localisation : un seul dans le Var (Brignoles) au 1er février 2007.	http://www.insee.fr
02040700	Centre éducatif renforcé	Les centres éducatifs renforcés sont des structures éducatives destinées à la prise en charge des mineurs délinquants ou en situation de grande marginalisation, et qui doivent répondre au risque de récidive et d'incarcération.	http://www.insee.fr

Code	Termes	Définition	Source
03000000	Etablissement sanitaire 		
03010000	Equipement hospitalier		
03010100	Hôpital		
03010101	Centre hospitalier régional	Le centre hospitalier Régional est un établissement de soins à vocation régionale, c'est-à-dire qui accueille, du fait de la spécialisation de ses services, des malades de la région ou d'autres régions. Des CHU sont aussi des CHRU (ex : CHU de Limoges). Il relève de la loi hospitalière.	http://finess.sante.gouv.fr/finess/pdf/categories.pdf
03010102	Centre hospitalier	Le centre hospitalier est un établissement de soins public chargé de mettre en oeuvre la politique définie par le Ministère de la santé. Il relève de la loi hospitalière. Un centre hospitalier est un établissement hospitalier, synonyme d'hôpital. Le CHU comprend plusieurs établissements hospitaliers. Un hôpital est un établissement où une équipe, menée par un médecin, fournit des soins professionnels 24 heures sur 24.	CISMEF (catalogue et index des sites médicaux francophones) http://www.cismef.org/ ; http://finess.sante.gouv.fr/finess/pdf/categories.pdf ; http://www.bdsp.tm.fr/Glossaire/Default .
03010103	Centre hospitalier régional universitaire		
03010104	Centre hospitalier universitaire	Le Centre hospitalier Universitaire est un établissement de soins attaché à une université. Il a une vocation universitaire, c'est-à-dire que le centre hospitalier est associé aux unités de Formation et de Recherche des facultés (de médecine, pharmacie, odontologie...). Il regroupe souvent plusieurs établissements de soins qui proposent l'ensemble des spécialités médicales et chirurgicales courantes. Il relève de la loi hospitalière.	CISMEF (catalogue et index des sites médicaux francophones) http://www.cismef.org/
03010200	Hôpital spécialisé		
03010201	Centre hospitalier spécialisé dans la lutte contre le maladies mentales	Le Centre hospitalier spécialisé lutte maladies mentales est un établissement hospitalier relevant de la loi hospitalière spécialisé dans la prise en charge des souffrances psychiques.	http://www.ch-pierrefeu.fr/ ; http://finess.sante.gouv.fr/finess/pdf/categories.pdf
03010202	Centre de lutte contre le cancer	Le Centre de lutte contre le cancer est un établissement de soins, relevant de la loi hospitalière, spécialisé en cancérologie. (3 missions : soins, enseignement, recherche).	http://finess.sante.gouv.fr/finess/pdf/categories.pdf
03010203	Etablissement de lutte contre l'alcoolisme	L'établissement de lutte contre l'alcoolisme est un établissement hospitalier relevant de la loi hospitalière, spécialisé dans la lutte contre l'alcoolisme (comité départemental de prévention de l'alcoolisme, établissement de cure et post-cure, consultations hospitalières d'alcoologie...).	http://finess.sante.gouv.fr/finess/pdf/categories.pdf
03010300	Hôpital des armées	L'hôpital des armées est un établissement de soins relevant du service de santé des armées.	http://finess.sante.gouv.fr/finess/pdf/categories.pdf
03010400	Clinique	La clinique est un établissement de soins privé.	
03010500	Maternité	La maternité est un hôpital ou clinique où les femmes sont prises en charge pour accoucher.	
03020000	Equipement médical		
03020100	Dispensaire	Le dispensaire est un établissement où l'on dispense des soins médicaux de façon gratuite ou peu chère.	
03020200	Centre de rééducation	Le centre de rééducation est un organisme centralisant ses activités autour de la rééducation et la réadaptation de patients	CISMEF

Code	Termes	Définition	Source
03020300	Centre de protection maternelle et infantile (PMI)	Le centre de PMI est un établissement de soins et prévention. Il dispense aux futures mères et aux enfants de moins de 6 ans des soins médicaux de prévention et offre aussi un accompagnement psychosocial qui tient compte du contexte familial.	http://finess.sante.gouv.fr/finess/pdf/categories.pdf
03020400	Etablissement thermal	L'établissement thermal est également un établissement hospitalier relevant de la loi hospitalière. Il propose l'utilisation des eaux minérales et de ses composants à des fins thérapeutiques.	http://finess.sante.gouv.fr/finess/pdf/categories.pdf
03020500	Etablissement de thalassothérapie	L'établissement thalassothérapie est un établissement de soins situé dans un site marin, qui utilise des bienfaits du milieu marin (le climat marin, l'eau de mer, les boues marines, les algues, les sables et autres substances extraites de la mer) dans un but préventif et curatif et qui nécessite une surveillance médicale.	

Code	Termes	Définition	Source
04000000	Equipement social et d'animation		
04010000	Equipement pour la jeunesse et la petite enfance		
04010100	Centre aéré ; Centre de loisir sans hébergement (CLSH)	Le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) est une entité éducative habilitée pour accueillir de manière habituelle et collective des mineurs à l'occasion des loisirs, à l'exclusion des cours et apprentissages particuliers. Le CLSH a pour mission d'organiser les loisirs des enfants et des jeunes de 3 à 12 ans durant le temps extra-scolaire, suivant la réglementation en vigueur. L'organisateur peut être soit une personne physique (un particulier), soit une personne morale (association, société, institution).	http://www.rhone.pref.gouv.fr ; Maison des jeunes
04010200	Crèche		
04010300	Halte garderie	La halte-garderie accueille à temps partiel ou de manière occasionnelle des enfants de moins de 6 ans. Il s'agit d'une formule d'accueil souple qui permet de répondre à des besoins temporaires ou limités dans la durée. Cette structure favorise l'éveil et la socialisation des enfants. Un personnel qualifié s'occupe des enfants. Les jours d'ouverture et les horaires sont fixés par chaque établissement. Certaines halte-garderies sont équipées pour servir des repas et ouvrent en journée continue. La capacité d'accueil est généralement de 20 enfants.	Caisse d'allocation familiale
04010400	Point information jeunesse (PIJ)	Le Point Information Jeunesse est une structure dédiée à l'accueil des jeunes en recherche d'informations notamment sur l'emploi.	Annuaire Social de la Ville de Marseille
04010500	Centre d'information et d'Orientation (CIO)		
04010600	Centre de vacances et colonie ; Centre de vacances et de loisirs (CVL)	Le centre de vacances est un établissement dont l'objet est d'héberger collectivement, à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels ou des loisirs, hors de la résidence de leurs parents, des mineurs de 4 à 18 ans	Décret n°60-94 du 29 janvier 1960 - http://www.rhone.pref.gouv.fr
04020000	Equipement d'aide aux familles		
04020100	Centre social	Le centre social est un établissement mettant en œuvre un projet de développement social local, géré par une association ou un institutionnel. Il perçoit un agrément de la CAF à partir de quatre missions : un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ; un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle. Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ; un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative; un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat.	Charte fédérale des centres sociaux, circulaire CNAF du 31 octobre 1995
04020200	Centre de l'enfance		
04020300	Maison pour tous		
04020400	Maison des jeunes et de la culture	La maison jeunesse et de la culture est une structure permettant l'accueil d'adolescents pendant les vacances scolaires et le Mercredi. Les Maisons de Jeunes (ou clubs jeunes) prennent le relais des Centres de Loisir Sans hébergement	
04020500	Foyer rural	Le foyer rural est une association d'éducation populaire, d'éducation permanente et citoyenne. Les foyers et les associations contribuent à l'animation et au développement culturel, social et économique du milieu rural.	
04020600	Centre d'accueil		

Code	Termes	Définition	Source
04020700	Centre communal d'action sociale (CCAS)	Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...	http://www.unccas.org/
04030000	Equipelement pour handicapés		
04030100	Etablissement et service pour l'enfance et la jeunesse handicapée	L'établissement et service pour l'enfance et la jeunesse handicapée regroupe tout équipement permettant l'accueil et la prise en charge du handicap des jeunes enfants et des adolescents. On trouve dans cette catégorie : les instituts médico-éducatifs, les instituts médico-professionnels, les établissements pour enfants polyhandicapés, les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques, les instituts d'éducation motrice, les instituts d'éducation sensorielle pour enfants atteints de déficiences visuelles ou auditives, les centres d'action médico-sociale précoce, les centres médico-psychopédagogique.	Handicap en chiffres 2005 - Ministère de la Santé et des Solidarités, directions de la recherche, des études et de l'évaluation des statistiques.
04030200	Etablissement et service pour adultes handicapés	L'établissement et services pour adultes handicapés (MDPH) regroupe tout équipement permettant l'accueil, la prise en charge et l'hébergement d'adulte handicapé. On trouve dans cette catégorie les foyers d'hébergement, les foyers de vie (foyers occupationnels), les foyers d'accueil médicalisés et les Maisons d'accueil spécialisées, les Etablissements et Services d'Aide par le Travail, les établissements ou services à caractères expérimental.	Handicap en chiffres 2005 - Ministère de la Santé et des Solidarités, directions de la recherche, des études et de l'évaluation des statistiques.
04040000	Equipelement pour personnes âgées		
04040100	Centre d'accueil de jour	Le centre d'accueil de jour regroupe toutes structures permettant l'accueil de jour, sans hébergement, et offrant de l'animation.	
04040101	Foyer	Le foyer regroupe tout équipement offrant l'accueil de jour et l'animation (sans restauration). On trouve ici les clubs 3ème âge, ouverts aux seniors autonomes et centres d'accueil de jour accueillant, en petits groupes les personnes âgées en perte d'autonomie et proposant des animations adaptées.	
04040102	Foyer restaurant	Le foyer restaurant regroupe tout équipement offrant l'accueil de jour et l'animation et proposant la restauration.	
04040200	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD)		
04040201	Maison de retraite (EPAHD)	La maison de retraite est un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes. Cet établissement est soumis à une obligation de conventionnement avec les DDASS et le conseil général pour continuer à accueillir des personnes âgées dépendantes. La convention signée entre ces différentes autorités précise les moyens alloués à l'établissement au regard des objectifs « qualités » retenus.	
04040202	Maison de retraite (EPAHD) médicalisée	La maison de retraite médicalisée est une maison de retraite équipée d'un service médicalisé.	
04040203	Résidence service	La résidence service est un appartement individuel (pouvant atteindre trois ou quatre pièces), accompagné d'un service de surveillance médicale et de services collectifs. Les prestations varient selon le type de résidence	
04040204	Résidence service médicalisée	La résidence service médicalisée est une résidence de service équipée d'un service médicalisé.	
04050000	Autre établissement d'accueil social		
04050100	Etablissement et centre d'hébergement pour adultes et familles en difficultés	L'établissement et centre d'hébergement pour adultes et familles en difficultés est un établissement accueillant les familles et les adultes en difficultés sociales. On trouve ici : les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les centres d'accueil des demandeurs d'asile, les centres provisoires d'hébergement, les maisons relais.	
04050200	Autre établissement social d'hébergement et d'accueil	Cette rubrique regroupe les Etablissements accueillant des publics spécifiques en difficultés sociales. On trouve ici : les foyers de travailleurs, les Centres de Transit, les équipements pour mères célibataires et les établissements d'hébergement de l'aide sociale à l'enfance (MECS,..).	
04050201	Foyer de travailleurs		

Code	Termes	Définition	Source
04050202	Centre de transit		
04050203	Equipement pour mère célibataire		
04050204	Etablissement d'hébergement de l'aide sociale à l'enfance		
04050300	Autre établissement médico-social - centre de soin (établissement addictif)	Cette rubrique regroupe les établissements publics dont l'objet est la prévention et la protection de l'enfant et de l'adulte en danger, la lutte contre l'exclusion, la promotion de la santé et la prise en compte de la dépendance des personnes âgées ou handicapées.	
04050400	Hébergement pour étudiants - cité U	L'hébergement pour étudiant est un équipement d'hébergement collectif géré par les centre d'oeuvre régional Universitaire. Ne sont comptabilisées ici que les résidences universitaires traditionnelles (chambres en structure collective) : chambre individuelle meublée (de 9 m2) - locaux collectifs : sanitaires - cuisinettes - salles de travail - redevance : à peu près 150 euros par mois. Ces chambres ouvrent droit au bénéfice de l'allocation de logement social (ALS).	
04050500	Restaurant pour étudiant - resto U	Le restaurant universitaire est ouvert à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'Enseignement supérieur agréé par la sécurité sociale. Il est situé à proximité des sites universitaires. Il permette de manger un repas complet composé d'une entrée, d'un plat chaud et d'un dessert.	

Code	Termes	Définition	Source
05000000	Equipement sportif et de loisirs		http://fr.wikipedia.org
05010000	Equipement sportif		
05010100	Bassin de natation	Un bassin de natation est un bassin aménagé pour la pratique de la natation de compétition ou de loisir (piscine, ...).	
05010200	Boulodrome	Un boulodrome est un terrain ou une salle de sports aménagés pour l'entraînement et les compétitions de la pratique des jeux de boules.	
05010300	Court de tennis	Les courts de tennis sont des terrains ou des salles de sports aménagés pour la pratique du tennis d'entraînement et de compétitions.	
05010400	Equipement de cyclisme	Les équipements de cyclisme sont des éléments aménagés pour l'entraînement et les compétitions de vélo (pistes, ...).	
05010500	Equipement et piste de ski	Les équipements et pistes de ski sont des éléments aménagés pour l'entraînement et les compétitions de ski (pistes, remontés mécaniques, ...).	
05010600	Equipement équestre	Les équipements équestres sont des éléments aménagés pour l'entraînement et les compétitions d'équitation.	
05010700	Equipement d'athlétisme	Les équipements d'athlétisme peuvent être un terrain ou une salle de sports aménagés pour l'entraînement et les compétitions d'athlétisme.	
05010800	Parcours de golf	Un parcours de golf est un terrain aménagé pour l'entraînement et les compétitions de golf.	
05010900	Aire de sport de glace	Une aire de sports de glace est un terrain ou une salle de sports aménagés pour l'entraînement et les compétitions des jeux de glisse sur glace (patinoire, ...).	
05011000	Plateau EPS	Un plateau EPS est un terrain ou une salle de sports aménagés pour l'entraînement physique des scolaires.	
05011100	Salle de combat	Les salles de combats sont des salles de sports aménagées pour l'entraînement et les compétitions des sports de combat.	
05011200	Salle multisport	Les salles multisports sont des salles de sports aménagées pour l'entraînement et les compétitions de plusieurs sports dans la même salle.	
05011300	Salle ou terrain spécialisé	Les salles ou terrains spécialisés sont un terrain ou une salle de sports aménagés pour l'entraînement et les compétitions d'un sport en particulier (terrain de foot, ...).	
05011400	Site d'activités aériennes	Les sites d'activités aériennes sont des terrains aménagés pour l'entraînement et les compétitions de la pratique aérienne (aérodrome, ...).	
05011500	Site d'activités aquatiques et nautiques	Les sites d'activités aquatiques et nautiques sont des sites aménagés pour l'entraînement et les compétitions des jeux aquatiques et nautiques (bases nautiques, ...).	
05011600	Skatepark et vélo freestyle	Les skate-park et vélo freestyle sont des sites aménagés pour l'entraînement et les compétitions des jeux de vélo.	

Code	Termes	Définition	Source
05011700	Terrain de grands jeux ; Stade	Un stade est un terrain ou une salle de sports aménagés pour l'entraînement et les compétitions des jeux collectifs (football, rugby, cricket, etc.) et individuels (athlétisme).	
05011800	Divers équipements de nature		
05011900	Palais des sports	Les palais des sports sont des salles aménagées pour les compétitions des jeux collectifs.	
05020000	Equipement de loisir		
05020100	Salle non spécialisée	Les salles non spécialisées sont des salles aménagées pour les loisirs sans spécialisations particulières (salles des fêtes, ...).	
05020200	Arène	Les arènes sont des terrains aménagés pour la pratique de la tauromachie	
05020300	Casino	Un casino est un lieu proposant des jeux de hasard, de cartes et des machines automatiques, ayant pour enjeu l'argent.	
05020400	Site de modélisme	Les sites de modélismes sont des terrains ou salles aménagés pour l'entraînement et les compétitions de modélisme.	
05020500	Jardin	Les jardins sont des espaces extérieurs conçus pour cultiver et entretenir des plantes. Ces plantes peuvent être des fleurs, des légumes, des arbres fruitiers ou d'ornement mais une simple pelouse peut définir un jardin.	
05020600	Parc	Les parcs sont des terrains naturels enclos, formés de bois ou de prairies, dans lequel ont été tracées des allées et chemins destinés à la chasse, à la promenade ou à l'agrément. Ils se distinguent du jardin public par le caractère naturel de son paysage et de sa végétation.	
05020700	Camping	Les campings sont des terrains aménagés pour loger les vacanciers.	
05030000	Autre équipement		
05030100	Bowling	Une salle de bowling est un lieu aménagé pour l'entraînement et les compétitions de bowling.	
05030200	Circuit ; Piste de sports mécaniques	Un circuit de sports mécaniques est un terrain ou une salle de sports aménagés pour l'entraînement et les compétitions de sports mécaniques.	
05030300	Mur et fronton	Les murs et frontons sont des éléments naturels ou non aménagés pour la pratique de l'escalade.	
05030400	Parcours sportif ; Parcours de santé	Un parcours de santé est une promenade sportive rythmée par un ensemble d'activités, généralement dans un cadre naturel.	
05030500	Pas de tir	Le pas de tir est une zone où s'effectuent les tirs.	
05030600	Plaine de jeux	Plaines de jeux.	

Code	Termes	Définition	Source
05030700	Structure artificielle d'escalade	Une structure artificielle d'escalade est une structure spécialement construite pour la pratique de l'escalade.	

Code	Termes	Définition	Source
06000000	Equipement d'enseignement 		
06010000	Enseignement primaire		
06010100	Ecole maternelle	Ecole facultative mixte accueillant les enfants de 2 à 6 ans.	Dictionnaire Larousse 1998
06010200	Ecole maternelle d'application	Ecole maternelle comportant au moins 3 classes d'application, c'est-à-dire des classes confiées à des maîtres formateurs	www.prepaclasse.net
06010300	Ecole maternelle spécialisée		
06010400	Ecole élémentaire	Ecole qui accueille les enfants à partir de 6 ans. Elle représente pour beaucoup d'entre eux la suite de la maternelle, avec laquelle elle forme l'école dite primaire.	www.prepaclasse.net
06010500	Ecole élémentaire d'application	Ecole élémentaire comportant au moins 3 classes d'application, c'est-à-dire des classes confiées à des maîtres formateurs	www.prepaclasse.net
06020000	Enseignement secondaire		
06020100	Collège	Etablissement du premier cycle de l'enseignement secondaire (de la sixième à la troisième).	Dictionnaire Larousse 1998
06020200	Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	Au sein du collège, la Section d'enseignement générale et professionnelle adaptée permet la mise en œuvre de parcours de formation individualisés adaptés à chacun des élèves qu'elle accueille en prenant en compte les compétences qu'ils sont effectivement susceptibles de mobiliser.	eduscol.education.fr
06020300	Lycée		
06020301	Lycée d'enseignement général	Etablissement d'enseignement du second cycle du second degré préparant aux baccalauréats d'enseignement général, aux baccalauréats technologiques, aux brevets de technicien, aux concours d'entrée dans les grandes écoles, les classes préparatoires et aux BTS dans les sections de techniciens supérieurs.	www.education.gouv.fr
06020302	Lycée technologique	Etablissement d'enseignement du second cycle du second degré préparant aux baccalauréats technologiques. Les filières technologiques dispensent des enseignements spécialisés en sciences médico-sociales, sciences et technologies industrielles, sciences et technologies de laboratoire, sciences et technologies tertiaires ainsi que dans les domaines de l'hôtellerie, des arts appliqués et des techniques de la musique.	Encyclopédie Microsoft Encarta 1998
06020303	Lycée polyvalent	Lycée général et/ou technologique ayant une section d'enseignement professionnel.	
06020304	Lycée d'enseignement professionnel	Etablissement d'enseignement du second cycle du second degré qui prépare les jeunes qu'il accueille à acquérir une première qualification professionnelle qui leur permet, soit de poursuivre des études, soit de s'insérer dans la vie active. A l'issue de la classe de 3ème, les élèves qui entrent en lycée professionnel peuvent préparer ou bien un certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P) ou bien un brevet d'études professionnelles (B.E.P).	www.education.gouv.fr
06020305	Lycée d'enseignement agricole	Etablissement d'enseignement du second cycle du second degré sous tutelle du Ministère de l'agriculture et de la pêche. Il dispense des formations sur les thèmes de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et des services (commerce, tourisme vert, loisirs, etc.).	http://www.portea.fr

Code	Termes	Définition	Source
06030000	Enseignement supérieur		
06030100	Université	Ensemble d'établissements scolaires relevant de l'enseignement supérieur regroupés dans une circonscription administrative (exemple : Université de Provence 1 à Aix-en-Provence et Marseille).	Dictionnaire Larousse 1998
06030200	Institut Universitaire de Technologie (IUT)	L'institut universitaire technologique est un établissement d'enseignement assurant en deux années la formation de techniciens supérieurs, auxquels il délivre un diplôme, le DUT (exemple : IUT d'Aix-en-Provence).	Dictionnaire Larousse 1998
06030300	Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)	Les ESPE sont des composantes universitaires rattachées à un ou plusieurs établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.C.P.) ou à une future communauté d'universités (COMUE). Les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) sont opérationnelles depuis la rentrée 2013. Une ESPE est créée dans chaque académie, après accréditation conjointe du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.	www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
06030400	Insitut d'études politiques (IEP)	L'institut d'études politiques est un établissement d'enseignement supérieur. Il en existe neuf, situés à Aix en Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse. Leur vocation est de diffuser des savoirs et de développer la recherche sur les questions politiques contemporaines, l'adjectif « politique » étant entendu dans son acception la plus large, incluant les questions sociales, internationales et économiques (exemple : IEP d'Aix-en-Provence à Aix-en-Provence et Marseille).	http://fr.wikipedia.org
06030500	Institut universitaire professionnalisé (IUP)		http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
06030600	Grande école	Etablissement d'enseignement supérieur caractérisé notamment par une sélection à l'entrée, généralement sur concours ou sur titres, par un niveau d'études élevé et par des effectifs réduits (exemple : Euromed Marseille - école de management à Marseille).	Dictionnaire Larousse 1998
06030700	Ecole spécialisée	Etablissements d'enseignement autres que les universités, les lycées, les STS, les IUT, qui forment à des métiers qui vont du paramédical au social. La scolarité dure de trois à cinq années (exemple : Ecole d'Infirmière – IFSI au Centre Hospitalier de Martigues)	www.orientation.fr
06040000	Formation professionnelle et continue		
06040100	Groupement d'établissement (GRETA)	Le groupement d'établissement est un regroupement d'établissements scolaires publics qui mutualisent leurs compétences et leurs moyens pour proposer une offre de formation continue pour adultes (exemple : GRETA Ouest Etang de Berre Alpilles à Istres).	www.education.gouv.fr
06040200	Centre de formation pour adultes (CFA)	Le Centre de formation d'apprentis est un établissement qui dispense une formation générale, technologique et pratique qui complète la formation reçue en entreprise par les apprentis.	www.education.gouv.fr
06040300	L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)	L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes est un organisme de formation qui a pour mission de favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi et de permettre aux personnes engagées dans la vie active d'acquérir une qualification professionnelle.	www.afpa.fr
06040400	Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)	Le Centre national de la fonction publique territoriale est un établissement public unitaire, paritaire et déconcentré, au service des collectivités territoriales et de leurs agents. Il est chargé de la formation et de la professionnalisation de l'ensemble des personnels des collectivités locales, de l'organisation de certains concours et examens de la fonction publique territoriale, de la régulation de l'emploi et des carrières des cadres des collectivités locales.	www.cnfpt.fr
06040500	Etablissement de formation spécialisé	Etablissement qui dispense des formations initiales ou continues sur un métier. Par exemple, ENSOSP (Ecole Nationale Supérieure des Officiers de sapeurs-pompiers), ENACT (Ecole Nationale d'Application des Cadres Territoriaux), Police, ENTE (Ecole nationale des techniciens de l'équipement).	

Code	Termes	Définition	Source
07000000	Equipement culturel 		
07010000	Lieu de culte		
07010100	Lieu de culte catholique		
07010101	Basilique et cathédrale	La basilique est originellement un bâtiment couvert, lieu de réunion civil ouvert au public. La cathédrale est, à l'origine, une église catholique où se trouve l'évêque chargé de s'occuper du diocèse. Toutefois, il existe des cathédrales sans évêque.	
07010102	Eglise	L'église est un édifice religieux de la paroisse dans la religion chrétienne : c'est un bâtiment consacré à la prière des chrétiens, la messe est également dite dans l'église catholique, par le prêtre.	
07010103	Abbaye	L'abbaye est un monastère catholique ou un couvent placé sous la direction d'un abbé (ou d'une abbesse) qui sert de père (ou de mère) spirituel à la communauté religieuse.	
07010104	Chapelle	La chapelle est un édifice religieux secondaire dans une paroisse. Elle n'appartient pas à l'église mais à des fonds privés: une famille, un seigneur, un dignitaire de l'Eglise, un hôpital, une école...	
07010105	Couvent, monastère	Le monastère est un ensemble de bâtiments où habitent moines et moniales. On parle également d'abbaye ou de prieuré. Ces deux derniers sont des monastères, le premier comportant une communauté de moines plus importante que le second. Souvent, le prieuré est dépendant d'une abbaye.	
07010200	Lieu de culte islamique		
07010201	Mosquée	La mosquée est un lieu de culte où se rassemblent les musulmans pour les prières communes. L'ensemble architectural est le plus souvent entouré d'une ou plusieurs tours, ou minarets, dont le nombre est limité à six pour ne pas excéder celui de la mosquée de La Mecque qui en comporte sept. Le toit est souvent en forme de dôme. C'est du haut d'un des minarets que le muezzin (Moadhin) appelle à la prière au cours de l'adhan. Une mosquée est plus qu'un lieu de culte. C'est, également, une institution sociale, éducative et politique : elle peut, ainsi, être accompagnée d'une madrasa, d'un centre de formation, voire d'une université. Elle sert aussi de lieu de rencontres et d'échanges sociaux.	
07020202	Centre de culte musulman		
07070300	Lieu de culte israélite		
07070301	Synagogue	La synagogue est un lieu de prière et d'étude juif dont le nom hébreu est Beit HaKnesset (maison de l'assemblée) ou Beit Tefila (maison de prière). Les synagogues ne servent pas uniquement au culte, mais aussi aux activités communautaires et à l'enseignement religieux.	
07070302	Centre de culte israélite		
07010400	Autre lieu de culte		
07010401	Eglise anglicane	L'Église anglicane est un bâtiment de culte anglican, qui se dit à la fois catholique et réformée. L'église catholique arménienne ou église arménienne catholique est une des Églises catholiques orientales.	
07010402	Eglise orthodoxe	L'orthodoxie ou christianisme orthodoxe forme le tronçon historique du christianisme primitif. Elle est organisée en de nombreuses églises territoriales (et non nationales) qui forment ensemble l'« Église orthodoxe » ou « Communion orthodoxe ».	

Code	Termes	Définition	Source
07010403	Temple et église protestante	Le temple est un bâtiment cultuel protestant divers, que ceux-ci soient appelés église, temple, chapelle, oratoire, salle, ou autre.	
07010404	Autre lieu de culte	Ce terme regroupe les bâtiments d'exercice des cultes : Un type de lieu de culte par religion quelquefois utilisé à d'autres fins que la prière en commun	
07020000	Service religieux		
07020100	Etablissement d'enseignement religieux		
07020101	Aumônerie et école catholique	L'aumônerie est un bâtiment où est dispensé un enseignement catholique sous contrat	
07020102	Ecole israélite	L'école israélite est une école où est dispensé un enseignement juif.	
07020103	Ecole islamique	L'école israélite est une école où est dispensé un enseignement islamique.	
07020104	Autre école religieuse	Cette rubrique regroupe les autres écoles où est dispensé un enseignement religieux.	
07020200	Centre de gestion religieux		
07020201	Centre de gestion catholique		
07020202	Autre centre religieux de gestion	Cette rubrique regroupe les autres centres religieux.	
07030000	Equipement funéraire		
07030100	Cimetière	Le cimetière est un lieu (territoire) parcelle où sont enterrés des morts.	
07030101	Cimetière	Le cimetière est un lieu (territoire) parcelle où sont enterrés des morts.	
07030102	Cimetière spécialisé	Le cimetière spécialisé est la partie d'un cimetière ou totalité consacrée à une religion ou un événement (cimetière militaire).	
07030200	Lieu et service funéraire		
07030201	Ossuaire	L'ossuaire est une construction destinée à accueillir des ossements humains. Dans les cimetières d'Europe, on trouve des ossuaires sous la forme de petites chapelles destinées à recevoir les ossements que l'on a exhumés des tombes dont la concession a expiré, lorsque la place vient à manquer pour inhumer de nouveaux défunts.	

Code	Termes	Définition	Source
07030202	Funérarium	Le funérarium est le lieu où se réunit la famille d'une personne décédée, avant les funérailles. Un défunt est pris en charge et, dans la plupart des cas, est présenté aux proches dans une chambre mortuaire située dans un centre de soins (lieu de 80 % des décès), soit dans une chambre funéraire appartenant à une entreprise, au domicile du défunt ou dans la maison de retraite (considérée comme étant le domicile du défunt).	
07030203	Crématorium	Le crématorium est un établissement funéraire dans lequel on procède à l'incinération, à la crémation des défunts.	
07030204	Columbarium	Le columbarium (dérivé du latin columba - niche de pigeon) est un lieu (le plus souvent dans un cimetière) où sont déposées les urnes contenant les cendres des morts.	
07030205	Salle de prière	La salle de prière est attachée à un bâtiment d'un culte dans les religions monothéistes en particulier.	
07030206	Chambre funéraire ou mortuaire	La chambre mortuaire est destinée, comme la chambre funéraire, à recevoir avant inhumation ou crémation, le corps de personnes décédées. Mais elle ne constitue pas, comme la chambre funéraire, l'un des éléments du service extérieur des pompes funèbres. L'usage des chambres mortuaires est réservé au dépôt des corps des personnes décédées dans les établissements de santé.	

Code	Termes	Définition	Source
08000000	Equipement culturel		
08010000	Centre culturel		
08010100	Maison de la culture	La maison de la culture est un établissement géré par le Ministère de la culture et par les collectivités locales, chargé d'encourager et de promouvoir des manifestations artistiques et culturelles.	Petit Larousse 2006
08010200	Centre culturel	Le centre culturel est une institution et lieu qui propose notamment une programmation de spectacles, des expositions, des conférences, mais aussi de l'animation socioculturelle à destination la population locale.	http://fr.wikipedia.org
08020000	Equipement de la collection empruntable		
08020100	Médiathèque	La médiathèque est une structure chargée de la conservation et de la mise à disposition du public d'une collection de documents intégrant l'ensemble des médias et figurant sur des supports variés (bande magnétique, disque, film, papier...).	Petit Larousse 2006
08020200	Artothèque	L'artothèque est une structure culturelle proposant au public le prêt d'œuvres d'art, d'estampes ou photographies... L'artothèque peut être intégrée ou non à une médiathèque. Il est donc possible d'emprunter une de ces œuvres et l'installer chez vous.	http://fr.wikipedia.org
08020300	Ludothèque	La ludothèque est une structure culturelle mettant à la disposition du public des jeux et des espaces de jeu. Ses principales activités sont le jeu sur place et le prêt de jeux et jouets.	http://fr.wikipedia.org
08020400	Vidéotheque	La vidéotheque est une structure culturelle proposant au public la diffusion ou le prêt de documents sur support vidéo.	GT CRIGE
08020500	Bibliothèque		
08020501	Bibliothèque	La bibliothèque est une structure culturelle présentant une collection de livres ou d'autres documents sur support papier, accessible au public. Les bibliothèques autorisent le prêt de certains ouvrages ou de tous.	http://fr.wikipedia.org
08020502	Relais	Le relais est un lieu d'emprunt et/ou de dépôt de documents sur support papier qui fait le lien entre le public et une bibliothèque.	GT CRIGE
08020503	Antenne	L'antenne est un lieu dépendant d'une bibliothèque principale proposant au public des points de lecture ou l'emprunt et/ou le dépôt de documents sur support papier.	GT CRIGE
08020600	Autre équipement de collection empruntable	Cette rubrique regroupe les autres structures culturelles accessibles au public permettant la consultation et/ou l'emprunt de documents différents des catégories citées précédemment.	GT CRIGE
08020700	Discothèque	La discothèque est une structure culturelle proposant au public la diffusion ou le prêt de documents sur support audio.	GT CRIGE
08030000	Equipement de la collection non empruntable		
08030100	Cinémathèque	La cinémathèque est une structure culturelle chargée de la conservation du patrimoine cinématographique et organisant des projections.	http://fr.wikipedia.org
08030200	Musée		

Code	Termes	Définition	Source
08030201	Musée généraliste	Un musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation.	Source officielle de l'ICOM (le Conseil international des musées).
08030202	Musée thématique	Le musée thématique est un lieu où sont rassemblés des objets en vue de leur conservation et de leur exposition au public. Il existe trois grandes catégories de musées spécialisés: les musées d'Art, les musées d'Histoire et les musées de Sciences. Exemple : musée de la photographie en Arles	http://fr.wikipedia.org et Mediadico
08030203	Ecomusée	L'écomusée est un musée où sont conservés et exposés le mode de vie, le patrimoine naturel et culturel d'un groupe humain appartenant à une région déterminée. Exemple : écomusée de la forêt méditerranéenne à Gardanne	Mediadico
08030204	Galerie d'art (ou fondations, centres d'art)	La galerie d'art est un lieu d'exposition dans lequel se trouvent réunis des collections de meubles, de tableaux ou de sculptures. Les œuvres qui y sont présentées peuvent être mise en vente ou simplement exposées pour le plus grand plaisir du visiteur.	http://fr.wikipedia.org
08030300	Archive		
08030301	Archive départementale	L'archive départementale est un bâtiment où sont conservées les archives publiques concernant un département, ces archives sont consultables par le public.	http://fr.wikipedia.org
08030302	Archive communale	L'archive communale est un bâtiment où sont conservées les archives produites par la mairie et les services municipaux, c'est-à-dire les documents de toute nature rédigés ou seulement conservés pour l'administration de la commune en application de la législation et qui ne sont plus d'un usage courant. Ces archives sont consultables par le public.	http://fr.wikipedia.org
08040000	Sites de patrimoine		
08040100	Centre archéologique	Le centre archéologique est un site où sont exposés les vestiges matériels du passé. Exemple : le site archéologique de Saint Blaise à Saint Mitre les Remparts.	Petit Larousse 2006
08040200	Monument historique	Le monument historique est un édifice ou autre vestige du passé qu'il importe de conserver dans le patrimoine national pour les souvenirs qui s'y rattachent ou pour sa valeur artistique ; inclus les halles.	Petit Larousse 2006
08040300	Réserve naturelle	La réserve géologique est un territoire protégé pour préserver un patrimoine naturel remarquable et menacé (minéraux, fossiles) pouvant inclure des activités traditionnelles... Une réserve naturelle peut avoir une importance locale, régionale ou nationale.	http://fr.wikipedia.org
08040301	Réserve géologique		
08040302	Réserve botanique	La réserve botanique est un territoire protégé pour préserver un patrimoine naturel remarquable et menacé (espèces vivantes végétales) pouvant inclure des activités traditionnelles... Une réserve naturelle peut avoir une importance locale, régionale ou nationale.	http://fr.wikipedia.org
08040303	Réserve animalière	La réserve animalière est un territoire protégé pour préserver un patrimoine naturel remarquable et menacé (espèces animales) pouvant inclure des activités traditionnelles... Une réserve naturelle peut avoir une importance locale, régionale ou nationale.	http://fr.wikipedia.org
08050000	Equipement de spectacle		
08050100	Opéra	L'opéra est un bâtiment spécialement conçu pour la représentation des œuvres musicales.	Petit Larousse 2006
08050200	Théâtre de plein air	Le théâtre de plein air est une structure de plein air destinée à la représentation de pièces et de spectacles de tous genres.	Petit Larousse 2006
08050300	Salle de théâtre	La salle de théâtre est une salle de spectacle où se joue du théâtre.	http://fr.wikipedia.org

Code	Termes	Définition	Source
08050400	Salle de cinéma	La salle de cinéma est un lieu où est organisée la projection de films de cinéma.	http://fr.wikipedia.org
08050500	Salle de musique	La salle de musique est un lieu permettant des répétitions et/ou des représentations musicales.	GT CRIGE
08050600	Salle de danse	La salle de danse est un lieu où sont organisés des cours et/ou des spectacles de danse.	GT CRIGE
08050700	Salle de concert	La salle de concert est un lieu où sont interprétées des œuvres musicales par des professionnels.	GT CRIGE
08050800	Palais des congrès	Le palais des congrès est un bâtiment de grande dimension, construit par l'État ou par une collectivité publique, destiné à un usage d'intérêt général permettant d'y organiser diverses manifestations (spectacles, conférences, congrès...).	Petit Larousse 2006 et GT CRIGE
08050900	Auditorium	L'auditorium est une salle spécialement aménagée pour les auditions musicales et théâtrales, et notamment pour les enregistrements et les émissions de radio et de télévision.	http://fr.wikipedia.org
08051000	Cirque permanent	Le cirque est une enceinte circulaire et couverte où l'on assiste à des spectacles d'acrobatie, de dressage, etc...	Petit Larousse 2006
08051100	Parc ou salle d'exposition	Le parc des expositions est un vaste édifice où se produisent diverses manifestations (foires, expositions...). Exemple : Parc Chanot à Marseille.	GT CRIGE
08051200	Centre de séminaires	Le centre de séminaires est un bâtiment permettant la réunion de professionnels pour l'étude d'une ou plusieurs questions précises	Petit Larousse 2006
08051300	Autre salle (polyvalente, municipale...)	Cette rubrique regroupe les lieux permettant le rassemblement de personnes pour des occasions diverses (loto, mariage, assemblée générale, réunion publique...).	GT CRIGE
08060000	Equipement de formation artistique		
08060100	Conservatoire	Le conservatoire est un établissement public ou privé, destiné à sauvegarder et promouvoir l'enseignement de certaines valeurs culturelles comme la musique, la danse, le théâtre.	http://fr.wikipedia.org
08060200	Ecole spécialisée artistique	L'école spécialisée artistique est un établissement permettant d'accueillir des individus afin de leur dispenser un enseignement artistique de façon collective. Exemple : Ecole de danse, de musique, du cirque...	http://fr.wikipedia.org
08070000	Espace animalier de visite		
08070100	Zoo	Le zoo est un espace où sont réunies de nombreuses espèces animales vivant dans des espaces clos ou à l'état de semi-liberté.	http://fr.wikipedia.org
08070200	Aquarium	L'aquarium est un établissement où sont exposés des espaces fermés remplis d'eau dans lequel des animaux aquatiques et des plantes aquatiques sont gardés vivants.	http://fr.wikipedia.org
08070300	Ferme pédagogique	La ferme pédagogique est une structure présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures, qui accueille régulièrement des enfants et des jeunes dans le cadre scolaire ou extra-scolaire et qui souhaite développer cette activité. Il existe deux types de ferme pédagogique : les fermes d'animation et les exploitations agricoles. Exemple : Ferme pédagogique du Parc de Figuerolles à Martigues.	Circulaire interministérielle du 5 avril 2001 sur les fermes pédagogiques
08070400	Autres		